



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES

4 Quai de la Marine – 83500 La Seyne sur Mer

Assemblée Générale Ordinaire du 18 Janvier 2025

L'assemblée Générale de la Société Nautique des Mouissèques a siégé Salle polyvalente du Complexe Léry le Samedi 18 Janvier 2025.

La séance est ouverte à 18h35 après signature de la liste d'emargement.

Sur 99 membres (92 sociétaires et 7 sympathisants) à jour de leur cotisation, 62 sont présents ou représentés (11 pouvoirs)

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de l'AG du 13/01/2024
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités (voile, pêche)
- Rapport financier
- Rapport et élection des vérificateurs aux comptes
- Cotisations et licences - Tarification
- Questions diverses

1 - ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'AG DU 13 JANVIER 2024 :

Aucune remarque n'étant faite, le Président soumet au vote l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 Janvier 2024.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Tout d'abord, merci à tous pour votre présence.

Bonsoir à tous. Il n'est pas trop tard pour vous présenter tous les Meilleurs Vœux de santé et de bonheur pour cette année 2025, de ma part et de celle de l'ensemble du comité de direction.

On aura une pensée pour les sociétaires qui nous ont quittés cette année ainsi que pour leurs familles ainsi que pour ceux qui souffrent au quotidien.

Pour rester optimiste et regarder vers l'avenir, je souhaite la bienvenue aux nouveaux sociétaires qui sont venus nous rejoindre, cette année, pour participer à nos manifestations et développer notre club, du sang neuf va nous faire du bien.

L'année 2024 a été plutôt bonne, le nombre de sociétaire est en légère augmentation le tout dans la bonne humeur, c'est peut être l'effet Jeux olympiques qui ont mis l'ambiance, cela change des années précédentes avec le Covid et l'après covid, nous sommes de nouveau dans le bon sens.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER

☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

Le budget est en déficit, mais maîtrisé, c'est une bonne chose. Pourquoi ?

Plusieurs hypothèses :

- des régates comme la Solitaire, La Seyne Cup et plusieurs concours de pêche ont été annulés pour mauvaise météo.
 - nous avons aussi fait des économies sur la Croisière Corse, les tee-shirts et les pavillons étaient déjà en stock,
 - moins de monde pour le repas de fin d'année, la programmation un vendredi soir a peut être modifié la donne ?
- Tout cela fait des économies mais moins d'activités et donc moins de convivialité.

Pour 2025 a quoi il faut s'attendre :

- T P M a désigné le nouveau titulaire du marché, la société EIFFAGE qui elle a créé la société PORTELO pour gérer les ports de la rade de Toulon sous le nom de " MARIBAY " Toulon plaisance.

Ce qui va changer : - notre interlocuteur qui est maintenant Maribay, le personnel n'a pas beaucoup changé, pour ce qui nous concerne Stéphane reste maître du port de la Seyne sous la responsabilité de Marc.

- notre contribution, après un an de discussions et de manifestations, c'est 14.5 % d'augmentation par rapport à l'année 2023. Il faut reconnaître que nous n'étions pas nombreux lors de la dernière manif, 5 pour notre société, c'est peu pour faire changer les choses. Un problème de communication et d'information sans doute. La commune n'a pas été à nos coté, elle a même voté pour cette augmentation, seule la commune de St-Mandrier s'est abstenue.

- les places au port, elles seront gérées maintenant, par une commission qui se réunira deux fois par an et désignera les places en fonction de la liste d'attente. Elle sera composé de : deux membres de TPM (?), deux membres de Maribay et un représentant du CLUPIPP. Il est, à mon avis, regrettable que les clubs ne soient pas présents pour défendre les candidatures de ses sociétaires.

Pour les places en gestion club, la société donnera une préférence, la commission tranchera. Cela n'a pas trop mal marché pour la " première " en janvier ;

trois de nos sociétaires se sont vus attribuer une place club pour l'année 2025.

Un peu d'histoire pour revenir sur la définition d'une place club ...

Pour ce qui est une place club au sein de notre société, les demandeurs devront avoir un dossier comprenant une fiche d'identité, la carte de membre, à jour des cotisations, une lettre de motivation et un justificatif d'inscription sur la liste d'attente de Maribay.

2025 Une année très chargée en manifestations

Il devient de moins en moins facile d'organiser un événement même très simple. Les problèmes sont de plus en plus nombreux et difficiles à gérer. L'exemple de la Farfalle est flagrant, réservé depuis des mois pour le 2 février, nous avons appris que la Bourse du Travail n'est pas disponible ; on change la date d'une semaine, donc le 9, modification du calendrier FFV...etc, et on apprend début de cette semaine que la Bourse du Travail est réservé, désormais, aux événements culturels. A quinze jours de la régate, on fait comment ? Après la diminution de moitié de notre subvention, pour 2025 on n'a pas d'information. Les barnums supprimés, maintenant plus de salles disponibles, sans compter les tables et chaises qu'il a fallu aller chercher, l'année dernière dans une commune voisine, cela devient plus possible.

On commencera, malgré tout, par une régate bien connue « La Farfalle » dans la mesure où l'on trouve une solution pour le repas avant le 09 Février.

Puis « Les 100 milles » 14 et 15 Juin que l'on n'a pas organisé depuis des années, cause météo. Et bien sûr « La Croisière Corse » début Mai. Yves vous donnera le calendrier complet.

Pour la pêche de nombreux concours sont prévus, c'est Jean Marie qui est chargé du calendrier.

L'événement de l'année : C'est l'anniversaire de notre société pour ses « 60 ans »

Une journée de fête « fin Juin - début Juillet » devant notre club avec de nombreuses animations et démonstrations. Nous avons besoin d'idées et de vous, pour que la fête soit belle, prenez contact avec nous. Merci d'avance.

Je voudrais, pour finir comme chaque année, remercier toutes celles et ceux qui sont fidèles au poste, pour

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER

☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

donner un coup de main dans la mise en place et la réalisation des manifestations ; c'est très important pour une société de bénévoles comme la nôtre, que tout le monde partage les tâches. MERCI.

L'élection du bureau et des responsables d'activité aura lieu Mercredi 22 Janvier 17h30.

Si vous avez des questions ? C'est maintenant. MERCI de votre attention.

Bon vent et bonne année 2025

Le rapport moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

3 - RAPPORT D'ACTIVITES :

SECTION VOILE :

Concernant l'activité Voile du Club, je vais vous donner quelques chiffres:

En 2015, nous avons délivré 114 licences, en 2016 : 96, en 2018 : 81, en 2022 : 51, en 2023 : 42 et 45 en 2024 ! Chute qui m'inquiète et je pense qu'il est temps d'étudier sérieusement le problème et essayer de comprendre pourquoi nous avons cette chute.

Nous devons organiser 4 régates, mais deux ont dû être annulées pour cause de météo:

- La Solitaire
- La Seyne Cup

Nous avons heureusement pu organiser :

- La Farfalles's Cup avec 45 inscrits dont 6 SNM (12 en 2017 !).
- La Croisière Corse: 6 régatiers dont 2 du club.

Et c'est toujours Pascal GRAUX le plus actif suivi de très près par Dominique LEXA, Dominique qui nous représente un peu partout en Méditerranée avec toujours d'excellents résultats.

Dans la catégorie régatier de haut niveau, nous avons aussi Nicolas FORSTIER qui a remporté la JURI 'S CUP dans sa catégorie à Marseille.

Nous avons envoyé un équipage nous représenter à la CMT J80 Cup organisée par le CN Marine Toulon : Nicolas FORESTIER et sa bande. Ils ont terminés deuxième derrière d'excellents marseillais.

Pour la saison 2023-2024, nous avons été classés 4^{ème} du Challenge VAT avec 9 bateaux dans une flotte de 114. Nous avons gagné en 2009/2010 avec 19 bateaux !

Je vous rappelle que pour les régates de la rade de Toulon, il a été créé la classe P: elle est réservée aux voiliers, pas du tout typés régates. Ceux qui sont plutôt destinés à la croisière familiale, qui ont un enrouleur, un bimini, des panneaux solaires ou tout autre chose bon pour le confort mais qui ne font pas avancer le bateau plus vite bien au contraire. Les procédures sont clairement expliquées sur la VHF, les parcours sont réduits de 30% et ils partent 20 mn avant les autres : ils sont toujours dans la flotte, à aucun moment isolés et ils arrivent en même temps que les autres. Venez régater en classe P, c'est un excellent but de sortie l'hiver !

En 2025, nous reconduisons les mêmes régates :

- La Farfalles's Cup, La Croisière Corse, les 100 milles, La Solitaire et la Seyne Cup.

Pour la Croisière Corse nous retournons à Calvi et pas à Girolata. Nous créons une catégorie « accompagnants » pour ceux qui viennent simplement en ballade. Pour les régatiers il y aura toujours des chronométrages et des classements.

Je terminerai en remerciant ceux qui sont toujours là pour aider à l'organisation (Ségolène, Jean-Jacques, Mathieu, Gérard, Daniel..) et SURTOUT nos amis pêcheurs : Jean-Marie, Isabelle, Jean-Luc, Christine, Pascal, et les autres dont je ne me souviens pas les prénoms.

Merci, merci, merci !!!

La prochaine régates du club est programmée le 9 février, c'est une manche du CVAT : la FARFALLE'S CUP. Pour améliorer notre classement du CVAT, il faut que vous soyez un maximum à y participer.

Il y a toujours les 2 classes P pour les peu expérimentés!

Bon vent pour vous tous et merci de votre attention.

SECTION PECHE :

Meilleurs Vœux pour cette année 2025.

Nous étions 33 licenciés cette saison 2024, nous vous remercions pour votre fidélité.

Nous avons été plus chanceux que nos collègues de la Voile car nous n'avons annulé qu'un seul concours à cause d'une météo défavorable, sur les 7 concours

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER

☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

La moyenne des participants est de 20 adhérents par concours. 50 Kg de poissons pêchés tous concours
Nous avons participé au Trophée de la Rade organisé par la SNPM. 16 participants de la SNM. Nous avons été 3^{ème} au classement

En 2025, 6 concours sont prévus.

Comme chaque année merci à tous ceux qui participent à cette activité et donc dynamisent notre association par leur présence autour de cette passion commune «la Pêche»

INTERVENTION DE M. LE BACQUER, Président de la Ligue Voile PACA :

Présente ses Meilleurs Voeux à tous pour 2025.

Trois points :

- 47 licenciés en 2024. A peu près la moitié des licenciés voile de la Ligue sont du club. Pour avoir plus de représentant auprès de la fédé, il faut encore des adhérents supplémentaires
- La création de la classe P (à l'initiative de Yves) a donné une dynamique aux régates et plus d'élan de nos régatiers
- De beaux résultats en régates Entreprises L'an prochain, en 2027, ce Challenge aura lieu à Toulon et il pense que ce serait super qu'un équipage du club y participe.

4 – RAPPORT FINANCIER

L'exercice de l'année 2024 présente un bilan comptable négatif de -2 988 €

LES RECETTES sont essentiellement couvertes cette année par :

Le montant des cotisations sociétaires et sympathisants 4 210,00 €.

La subvention communale 4000,00 € (4500 en 2023 et 7500, il y a quelques années)

Don de la société ACTIAZUR de 2000€ comptabilisés sur l'exercice 2025

Les dons réception du club

Recettes des concours pêche et régates

Recette participation au repas de fin d'année.

LES DEPENSES sont essentiellement représentées par :

Les charges fixes inhérentes au fonctionnement de l'association. Loyer , EDF, Assurance, Téléphonie, Place port vedette.

Les frais de fonctionnement et de représentation du club.

Les frais de réception (dont le repas de fin d'année et permanence du club).

Frais d'organisation des activités pêche et voile (dont cadeaux, lots, locations salles...)

Achat de licences pêche et voile

Investissement : aucun cette année

Commentaires sur le déficit comptable

- o Les fonds propres de l'association peuvent couvrir le déficit qui s'annonce chronique au regard de la baisse substantielle de la subvention communale, le don de 2000 euros de la société ACTI Azur est précieux et nous les remercions chaleureusement.
- o Précision : nous avons récupéré une caution de 2 636euros venant de la CCI suite au changement de concessionnaire.

Perspectives 2025

Pas d'augmentation du prix des adhésions en 2025 (60 euros pour les individuels, 100 euros pour les couples et 40 euros pour les sympathisants).

Le déficit s'annonce chronique au regard de la baisse de la subvention municipale, le don de 2000€ d'ACTI et précieux et nous les remercions chaleureusement

LE BILAN : Les disponibilités du compte courant de l'association s'élèvent à 6 372€39 au 31/12/2024
Le rapport financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

5 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale de l'Association, nous

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER

☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées en présence des Trésoriers de l'Association et de la secrétaire.

Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2024, nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables, nous avons également vérifié les soldes en banque au 31 Décembre 2024.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

En conclusion, nous donnons quitus au Trésorier de l'Association Société Nautique des Mouissèques.

6 – ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Les vérificateurs aux comptes ont procédé à l'examen des comptes annuels et n'ont fait aucune observation lors de leur vérification.

G. COURCET et JL. BOURREL se représentent.

7 – COTISATIONS ET LICENCES – TARIFICATION

Tarification cotisations et licences 2025 :

Les cotisations restent inchangées : Sociétaire 60€. Celle de membre sympathisant à 40€ et la cotisation de 100€ pour les couples.

Le tarif des licences, pour la pêche (25€) et pour la voile passe à 70€.

INTERVENTION DE M. MARTINEZ, Adjoint aux Sports :

Présente ses Meilleurs Voeux pour 2025 et souhaite beaucoup de réussite dans nos manifestations.

Souhaite aussi tous ses vœux aux bénévoles qui s'impliquent pour faire vivre les associations.

Constate que le club a une légère augmentation d'adhérents

Pour les soucis rencontrés dans l'organisation de la Farfalle's (prêt de la Bourse du Travail refusée à deux dates). Mme la Maire a pris la décision de changer l'orientation de cette espace pour plus d'événements culturels (installation de pianos ...). La solution de repli sur le Foyer Creps nous est proposée.

Au niveau des subventions, il est prévu une légère augmentation cette année mais reste à définir.

Quant à la mise à disposition de matériel par la Mairie, ne dispose plus de chapiteaux solides et il n'est pas envisagé d'acheter du matériel, la Ville ne voulant pas augmenter les impôts.

8 – QUESTIONS DIVERSES

Pascal GRAUX rappelle que le club vend des tee-shirts et polos.

Le bureau se réunira le Mercredi 22 Janvier 2025 à 17h30 pour l'élection du nouveau bureau

La séance est close à 19h40. Suivie de la galette des rois.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par les représentants du bureau après lecture

Le Président

Gérard VENDEL-VIEST

La Secrétaire

Christine GUILBERT

Le Trésorier

Robert LAISNÉ

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER

☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>